



## L'Alliance appelle à la mise en place d'une législation européenne pour lutter contre la déforestation importée

Mai 2020

« Nous, entreprises engagées vers l'objectif zéro déforestation et unies au sein de la coalition L'Alliance pour la Préservation des Forêts, nous félicitons de la [communication de la Commission européenne sur le renforcement de l'action de l'UE pour protéger et restaurer les forêts du monde](#).

Nous partageons les objectifs de la Commission européenne visant à minimiser la contribution de l'UE à la déforestation et à la dégradation des forêts dans le monde et à promouvoir la consommation de produits issus de chaînes d'approvisionnement sans déforestation dans l'UE.

Nous affirmons notre **soutien à la mise en place d'une législation européenne pour lutter contre la déforestation importée**. Cette nouvelle législation doit se baser sur une approche de diligence raisonnable afin de s'assurer que les produits importés en Europe sont exempts de déforestation et de violation des droits de l'Homme.

Cette législation doit s'ancrer dans les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Droits de l'Homme et adoptés par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, à savoir : « Protéger, respecter et réparer », ainsi que les normes OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises.

Cette législation doit s'appliquer à tous les opérateurs mettant des produits sur le marché européen, afin de permettre un alignement des standards et éviter une concurrence déloyale entre les entreprises.

Nous appelons également à la mise en place en parallèle de mesures fortes de soutien technique et financier aux pays partenaires, afin de renforcer la gouvernance et permettre le développement économique et les moyens de subsistance ruraux.

Ainsi, nous encourageons la Commission européenne à s'inspirer du modèle de la Loi française sur le Devoir de vigilance qui, avec la Stratégie française de lutte contre la déforestation importée, représente un grand pas en avant pour l'industrie et la société. Une action publique-privée concertée a le potentiel d'améliorer la durabilité des chaînes d'approvisionnement et de promouvoir la préservation efficace des ressources de la planète. »

### A propos de l'Alliance pour la Préservation des Forêts :

L'Alliance pour la Préservation des Forêts est un collectif européen d'acteurs économiques et d'organisations professionnelles engagées pour des matières premières durables, traçables et plus respectueuses des écosystèmes naturels.